

ARCHIVES
D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE
DE CRIMINOLOGIE

ET

DE PSYCHOLOGIE NORMALE ET PATHOLOGIQUE

(Fondées en 1886 avec la collaboration du Dr Albert BOURNET
et transformées en 1893 avec Gabriel TARDE)

PUBLIÉES SOUS LA DIRECTION DE

A. LACASSAGNE
Pour la partie Biologique

P. DUBUISSON
Pour la partie Sociologique

Avec la Collaboration de MM.

A. BERTILLON. — R. GARRAUD. — LADAME. — MANOUVRIER.

Secrétaire de la Rédaction : le Dr ÉTIENNE MARTIN.

Revue paraissant tous les mois par Fascicule d'au moins 72 pages
Nouvelle Série. — Tome VI

TOME VINGT-DEUXIÈME

1907

ÉDITEURS

A. REY ET C^{IE}
4, RUE GENTIL
LYON

MASSON ET C^{IE}
BOULEVARD ST-GERMAIN, 120
PARIS

dredin'est pas expliquée, toutefois. Prendrait-on un certain repos le jeudi?

La fréquence des accidents s'accroît avec le nombre des heures de travail accompli, ce qui cadre bien avec la conclusion qu'indiquent les chiffres précédents.

L'Institut municipal d'assurances de Berlin trouve que sur 100 accidents :

2	arrivent	entre	6	et	7	heures	du	matin.
5	—	—	7	8	—	—	—	—
5	—	—	8	9	—	—	—	—
6	—	—	9	10	—	—	—	—
10	—	—	10	11	—	—	—	—

Dans neuf départements français, 5.534 accidents de travail relevés en 1903 par MM. Imbert et Mestre présentent la répartition que voici :

110 à 6 heures du matin,	120 à 1 heure de l'après-midi.
235 à 7 — — —	420 à 2 — — —
375 à 8 — — —	530 à 3 — — —
420 à 9 — — —	740 à 4 — — —
600 à 10 — — —	750 à 5 — — —
405 à 11 — — —	350 à 6 — — —
55 à 12 — — —	95 à 7 — — —

La chute entre 11 et 12 heures et entre 6 et 7 heures le soir est due à ce que le nombre des travailleurs dans les ateliers diminue beaucoup, nécessairement. Autrement, il est visible qu'à mesure que la journée s'écoule, la fatigue, croissante, engendre plus d'inattention et d'accidents. Le repos du milieu du jour ne diminue presque pas cette fatigue, physique et nerveuse. Evidemment, il faudrait des journées de travail plus courtes et des jours de repos plus fréquents.

L'Anthropométrie jugée par l'Institut. — Le Gardé des Sceaux vient de demander à l'Académie des Sciences de se prononcer sur la valeur scientifique des divers signes employés en anthropométrie et proposés pour la découverte des criminels. L'Académie a nommé, le 12 novembre, une Commission à cet effet, composée d'un mathématicien, *M. Darboux*, d'un physicien, *M. d'Arsonval*, d'un chimiste, *M. Troost*, et d'un physiologiste, *M. Dastre*.

— Samedi est mort à Montpont (Dordogne) un vieillard nommé Jean Mignot, qui avait atteint l'âge de cent sept ans, étant né à Saint-Méard-de-Gurçon, le 26 pluviôse an VIII. Il était encore très ingambe et faisait chaque jour sa promenade en ville ; à l'âge de cent quatre ans il effectuait un parcours d'une vingtaine de kilomètres.

(24 novembre 1906.)

Le Gérant : A. REY.

ARCHIVES D'ANTHROPOLOGIE CRIMINELLE

DE CRIMINOLOGIE

ET DE PSYCHOLOGIE NORMALE ET PATHOLOGIQUE

MÉMOIRES ORIGINAUX

UN CODE TÉLÉGRAPHIQUE DU PORTRAIT PARLÉ

Par le Dr R.-A. REISS

Professeur de Police scientifique à l'Université de Lausanne.

M. Paul Otlet, secrétaire général de l'Institut international de Bibliographie à Bruxelles, a publié dans le fascicule 1-3 de l'année 1906 du *Bulletin* dudit institut une ébauche de classement de fiches anthropométriques (syst. Bertillon) par la méthode de classement décimal. M. Otlet donne dans ce même travail la caractéristique suivante de sa méthode :

« La méthode consiste à attribuer à chaque individu anthropométré (délinquants, conscrits, etc.) un numéro classificateur basé sur les éléments recognitifs les plus caractéristiques de leur personne physique et inscrit en quelque sorte dans leurs organes. On pourra toujours trouver ensuite, sous le même nombre classificateur, dont les éléments de formation sont invariables, tous les documents (photographies, pièces, rapports, etc.) ayant trait à un même individu anthropométré à divers âges. »

M. Otlet, comme nous venons de le dire plus haut, utilise donc pour ce classement décimal les données anthropométriques. Ce classement est certainement possible, mais il est franchement inférieur au classement anthropométrique de M. Bertillon.

Nous avons eu la bonne fortune de nous entretenir avec M. Otlet sur son classement décimal anthropométrique, et nous lui avons fait part de nos doutes sur la commodité et la précision

de son système. M. Otlet nous a alors objecté que peut-être, dans le portrait parlé, le classement décimal pourrait être pratiqué avec succès. Nous avons cherché à mettre en pratique l'idée de M. Otlet, et, dans ce qui suit, nous soumettons aux intéressés un code télégraphique et international du signalement par le portrait parlé basé sur la classification décimale qui nous paraît être d'une certaine importance pour les relations entre les différentes directions de police du même pays et des pays étrangers.

En effet, ce code télégraphique que nous allons exposer réunit, à côté d'une grande simplicité, les qualités inappréciables en matière de police, d'être international, précis et bon marché dans la pratique.

Nous supposons que le lecteur est au courant de la classification décimale appliquée en bibliographique. Employons ce même principe de classement au portrait parlé et nous aurons alors à répertorier d'abord les éléments principaux du portrait parlé dans les nombres 0,1 — 0,9. La classification qui nous paraît être la plus pratique est la suivante :

- 0,1 front.
- 0,2 nez.
- 0,3 oreille.
- 0,4 bouche, lèvres, menton.
- 0,5 contour général du profil et contour naso-buccal.
- 0,6 contour général de la face, profil du crâne proprement dit.
- 0,7 sourcils, paupières, globes et orbites.
- 0,8 cou, les rides, carrure, ceinture, attitude, allure générale, voix.
- 0,9 yeux, cheveux, barbe, pigmentation de la peau.

Si donc nous voyons sur un signalement télégraphique 0,1 nous savons tout de suite qu'il s'agit du front; 0,3 nous indique que l'oreille est visée par le signalement. On sait, d'autre part, que le front est examiné au point de vue : du degré de saillie des arcades sourcilières; de l'inclinaison de sa ligne de profil; de sa hauteur; de sa largeur; de quelques particularités. Classons ces caractères par la méthode décimale en partant du 0,1 pour l'élément : le front, et nous aurons alors les chiffres suivants :

- 0,11 degré de saillie des arcades sourcilières.

- 0,12 inclinaison de la ligne de profil du front.
- 0,13 hauteur du front.
- 0,14 largeur du front.
- 0,15 particularités du front.

Les arcades sourcilières peuvent aller du très petit au très grand, exprimées par la méthode décimale :

- 0,111 arcades très petites.
- 0,112 — petites.
- 0,113 — (petites).
- 0,114 — intermédiaires.
- 0,115 — (grandes).
- 0,116 — grandes.
- 0,117 — très grandes.

L'inclinaison du front va du très *fuyant* au proéminent exprimée par la méthode décimale :

- 0,121 inclinaison très fuyante.
- 0,122 — fuyante.
- 0,123 — (fuyante).
- 0,124 — intermédiaire.
- 0,125 — (verticale).
- 0,126 — verticale.
- 0,127 — proéminente.

La hauteur du front va du très petit au très grand :

- 0,131 hauteur du front très petite.
- 0,132 — — petite.
- 0,133 — — (petite).
- 0,134 — — intermédiaire.
- 0,135 — — (grande).
- 0,136 — — grande.
- 0,137 — — très grande.

Pour la largeur du front :

- 0,141 largeur du front très petite.
- 0,142 — — petite.
- 0,143 — — (petite).
- 0,144 — — intermédiaire.

0,145	largeur du front	(grande).
0,146	—	— grande.
0,147	—	— très grande.

Pour les particularités du front :

0,151	sinus frontaux.
0,152	bosses frontales.
0,153	profil courbe.
0,154	fossette frontale.

Les sinus frontaux peuvent être petits, intermédiaires, grands. Nous signalerons cette particularité en ajoutant au 0,151 les chiffres 1, 2, 3, ce qui nous donne alors dans le répertoire décimal les valeurs suivantes :

0,1511	sinus frontaux	petits.
0,1512	—	— intermédiaires,
0,1513	—	— grands.

Ainsi que nous avons pu répertorier par la méthode décimale le front avec tous ses caractères, nous pouvons procéder de la même façon pour tous les autres éléments de la figure et du portrait parlé en général. En prenant comme base la classification des éléments principaux mentionnés antérieurement, nous aurons alors le répertoire décimal, formant le code télégraphique suivant :

0,1 Front ¹		0,11 degré de saillie des arcades sourcilières. 0,12 l'inclinaison de la ligne de profil du front. 0,13 hauteur du front. 0,14 largeur du front. 0,15 particularités du front.	
0,111	arcades <i>petites</i> .	0,121	inclinaison <i>fuyante</i> .
0,112	— <i>petites</i> .	0,122	— <i>fuyante</i> .
0,113	— (<i>petites</i>).	0,123	— (<i>fuyante</i>).
0,114	— intermédiaires.	0,124	— intermédiaire.
0,115	— (<i>grandes</i>).	0,125	— (<i>verticale</i>).
0,116	— <i>grandes</i> .	0,126	— <i>verticale</i> .
0,117	— <i>grandes</i> .	0,127	— <i>proéminente</i> .
0,131	hauteur du front <i>petite</i> .	0,141	largeur du front <i>petite</i> .
0,132	— — <i>petite</i> .	0,142	— — <i>petite</i> .
0,133	— — (<i>petite</i>).	0,143	— — (<i>petite</i>).
0,134	— — intermédiaire.	0,144	— — intermédiaire.
0,135	— — (<i>grande</i>).	0,145	— — (<i>grande</i>).
0,136	— — <i>grande</i> .	0,146	— — <i>grande</i> .
0,137	— — <i>grande</i> .	0,147	— — <i>grande</i> .
0,151	sinus frontaux.	0,1512	sinus frontaux <i>petits</i> .
0,152	bosses frontales.	0,1514	— — intermédiaires.
0,153	profil courbe.	0,1516	— — <i>grands</i> .
0,154	fossette frontale.		
0,2 Nez		0,21 racine du nez. 0,22 dos du nez. 0,23 base du nez. 0,24 hauteur du nez. 0,25 saillie. 0,26 largeur. 0,27 particularités.	
0,211	racine du nez <i>petite</i> .	0,221	dos du nez <i>cave</i> .
0,212	— — <i>petite</i> .	0,222	— — <i>cave</i> .
0,213	— — (<i>petite</i>).	0,223	— — (<i>cave</i>).
0,214	— — intermédiaire.	0,224	— — <i>rectiligne</i> .
0,215	— — (<i>grande</i>).	0,225	— — (<i>vexe</i>).
0,216	— — <i>grande</i> .	0,226	— — <i>vexe</i> .
0,217	— — <i>grande</i> .	0,227	— — <i>vexe</i> .
		0,228	— — <i>busqué</i> .
		0,229	— — <i>busqué</i> .

¹ Les formes extrêmes : très petit et très grand, etc. (*petit* souligné et *grand* souligné) sont indiquées dans ce code par l'impression en caractères italiques. Chaque fois que l'échelle à sept échelons était applicable, nous l'avons conservée pour la suite des chiffres; toutefois, dans l'énumération, nous avons laissé de côté, pour les caractères de moindre importance, les formes limites.

0,221 <i>cave</i> sinueux.	0,231 base <i>relevée</i> .
0,222 <i>cave</i> sinueux.	0,232 — <i>relevée</i> .
0,2231 (<i>cave</i> sinueux).	0,233 — (<i>relevée</i>).
0,2241 rectiligne sinueux.	0,234 — horizontale.
0,2251 (<i>vexe</i> sinueux).	0,235 — (<i>abaissée</i>).
0,2261 <i>vexe</i> sinueux.	0,236 — <i>abaissée</i> .
0,2271 <i>vexe</i> sinueux.	0,237 — <i>abaissée</i> .
0,2281 busqué sinueux.	
0,2291 <i>busqué</i> sinueux.	
0,241 hauteur du nez <i>petite</i> .	0,251 saillie du nez <i>petite</i> .
0,242 — — <i>petite</i> .	0,252 — — <i>petite</i> .
0,243 — — (<i>petite</i>).	0,253 — — (<i>petite</i>).
0,244 — — intermédiaire.	0,254 — — intermédiaire.
0,245 — — (<i>grande</i>).	0,255 — — (<i>grande</i>).
0,246 — — <i>grande</i> .	0,256 — — <i>grande</i> .
0,247 — — <i>grande</i> .	0,257 — — <i>grande</i> .
0,261 largeur du nez <i>petite</i> .	0,271 particularités du dos du nez.
0,262 — — <i>petite</i> .	0,272 — du bout du nez.
0,263 — — (<i>petite</i>).	0,273 — de la cloison.
0,264 — — intermédiaire.	0,274 — des narines.
0,265 — — (<i>grande</i>).	0,275 — de la racine.
0,266 — — <i>grande</i> .	
0,267 — — <i>grande</i> .	
0,2711 dos du nez en S.	0,2721 bout du nez bilobé.
0,2712 méplat du dos.	0,2722 méplat du bout.
0,2713 dos mince,	0,2723 bout effilé.
0,2714 dos large.	0,2724 — gros.
0,2715 dos écrasé.	0,2725 — pointu.
0,2716 incurvé à droite.	0,2726 — dévié à droite.
0,2717 incurvé à gauche.	0,2727 — — à gauche.
0,2718 dos du nez en selle.	0,2728 nez couperosé.
0,2731 cloison découverte.	0,2741 narines empâtées.
0,2732 — non apparente.	0,2742 — dilatées.
	0,2743 — pincées.
	0,2744 — récurrentes.
0,2751 racine du nez étroite.	
0,2752 — — large.	
0,2753 — — à haut. <i>petite</i> .	
0,2754 — — à haut. <i>grande</i> .	

0,3 Oreille.	0,31 bordure ou hélix de l'oreille.
	0,32 le lobe.
	0,33 l'antitragus.
	0,34 le pli inférieur.
	0,35 le pli supérieur.
	0,36 forme générale de l'oreille.
	0,37 écartement du pavillon.
	0,38 insertion de l'oreille.
	0,39 particularités de la conque.
0,311 bordure originelle de l'hélix.	0,3111 bordure originelle <i>petite</i> .
0,312 bordure supérieure.	0,3112 — — <i>petite</i> .
0,313 — postérieure.	0,3113 — — (<i>petite</i>).
0,314 particularités de l'hélix.	0,3114 — — interméd.
	0,3115 — — (<i>grande</i>).
	0,3116 — — <i>grande</i> .
	0,3117 — — <i>grande</i> .
0,3121 supérieure <i>petite</i> .	0,3131 postérieure <i>petite</i> .
0,3122 — <i>petite</i> .	0,3132 — <i>petite</i> .
0,3123 — (<i>petite</i>).	0,3133 — (<i>petite</i>).
0,3124 — intermédiaire.	0,3134 — intermédiaire.
0,3125 — (<i>grande</i>).	0,3135 — (<i>grande</i>).
0,3126 — <i>grande</i> .	0,3136 — <i>grande</i> .
0,3127 — <i>grande</i> .	0,3137 — <i>grande</i> .
0,3141 particularités darwiniennes.	0,31411 nodosité darwinienne.
0,3142 particularités de la bordure.	0,31412 élargissement darwinien.
0,3143 particularités du contour supérieur de l'oreille.	0,31413 saillie darwinienne.
	0,31414 tubercule darwinien.
0,31421 bordure échancrée.	0,31431 contour sup. aigu.
0,31422 — froissée.	0,31432 contour supéro-antérieur aigu.
0,31423 — post. fendue.	0,31433 contour supéro-postérieur en équerre.
0,31424 — cicat. et gelée.	0,31434 contour supérieur bicoudé.
	0,31435 contour supérieur <i>obtus</i> -aigu.
0,321 forme du bord libre du lobe.	0,3211 descendant.
0,322 adhérence.	0,3212 descendant-équerre.
0,323 modèle de sa surface externe.	0,3213 équerre.
0,324 dimensions.	0,3214 intermédiaire.
0,325 particularités.	0,3215 golfe.

0,3221 fendu. 0,3222 fendu. 0,3223 (fendu). 0,3224 intermédiaire. 0,3225 (sillonné). 0,3226 sillonné. 0,3227 isolé.	0,3231 traversé. 0,3232 traversé. 0,3233 (traversé). 0,3234 intermédiaire. 0,3235 (uni). 0,3236 uni. 0,3237 éminent.
0,3241 petit. 0,3242 petit. 0,3243 (petit). 0,3244 moyen. 0,3245 (grand). 0,3246 grand. 0,3247 grand.	0,3251 particularité de la forme du lobe. 0,3252 particularités des rides du lobe. 0,3253 particularités de la peau du lobe.
0,32511 lobe fendu. 0,32512 lobe pointu. 0,32513 lobe carré. 0,32514 lobe oblique interne. 0,32515 lobe oblique externe. 0,32516 lobe à torsion antérieure.	0,32521 lobe à fossette. 0,32522 lobe à virgule. 0,32523 ride oblique postérieure. 0,32524 lobe à îlot.
0,325231 lobe poilu.	
0,331 inclinaison de l'antitragus. 0,332 profil de l'antitragus. 0,333 renversement de l'antitragus. 0,334 volume de l'antitragus. 0,335 particularités.	0,3311 horizontale. 0,3312 horizontale. 0,3313 (horizontale). 0,3314 intermédiaire. 0,3315 (oblique). 0,3316 oblique. 0,3317 oblique.
0,3321 cave. 0,3322 cave. 0,3323 rectiligne. 0,3324 intermédiaire. 0,3325 (saillant). 0,3326 saillant. 0,3327 saillant.	0,3331 versé. 0,3332 versé. 0,3333 (versé). 0,3334 intermédiaire. 0,3335 (droit). 0,3336 droit. 0,3337 droit.

0,3341 nul. 0,3342 petit. 0,3343 petit. 0,3344 intermédiaire. 0,3345 (grand). 0,3346 grand. 0,3347 grand.	0,3351 antitragus fusionné avec l'hélix. 0,3352 tragus pointu. 0,3353 tragus bifurqué. 0,3354 tragus et antitrag. poilus. 0,3355 incisure postantitragienne. 0,3356 canal étroit.
0,341 saillie du pli inférieur. 0,342 particularités du pli inférieur.	0,3411 cave. 0,3412 cave. 0,3413 (cave). 0,3414 intermédiaire. 0,3415 (vex). 0,3416 vex. 0,3417 vex.
0,3421 fossette naviculaire en pointe.	
0,351 saillie du pli supérieur. 0,352 particularités.	0,3511 nul. 0,3512 effacé. 0,3514 intermédiaire. 0,3516 accentué. 0,3517 accentué.
0,3521 sillons contigus. 0,3522 sillons séparés. 0,3523 pli supérieur à plusieurs branches. 0,3524 pli supérieur joignant la bordure. 0,3525 hématome du pli supérieur.	0,361 forme triangul. de l'oreille. 0,362 rectangulaire. 0,363 ovale. 0,364 ronde.
0,371 écartement sup. de l'oreille. 0,372 — post. — 0,373 — inf. — 0,374 — total — 0,375 oreille collée supérieurement. 0,376 cassée à l'antitragus.	0,381 insertion verticale. 0,382 — intermédiaire. 0,383 — oblique.
0,391 conque repoussée. 0,392 — traversée. 0,393 — étroite. 0,394 — large. 0,395 — basse. 0,396 — haute.	

0,4 Les Lèvres, la Bouche, le Menton.		}	0,41 les lèvres. 0,42 la bouche. 0,43 le menton.
0,411 hauteur absolue de la lèvre supérieure.	0,4111 hauteur naso-labiale <i>petite</i> .		
0,412 proéminence des lèvres.	0,4112 — — — <i>petite</i> .		
0,413 largeur de la bordure.	0,4114 — — — <i>interm.</i>		
0,414 l'épaisseur des lèvres.	0,4116 — — — <i>grande</i> .		
0,415 particularités des lèvres.	0,4117 — — — <i>grande</i> .		
0,4121 lèvre sup. très proéminente.	0,4131 bordure <i>petite</i> .		
0,4122 — — — proéminente.	0,4132 — — — <i>petite</i> .		
0,4123 — inf. très proéminente.	0,4134 — — — <i>intermédiaire</i> .		
0,4124 — — — proéminente.	0,4136 — — — <i>grande</i> .		
	0,4137 — — — <i>grande</i> .		
0,4141 lèvres très minces.	0,4151 lèvres lippues.		
0,4142 — — — minces.	0,4152 lèvres gercées.		
0,4143 — — — intermédiaires.	0,4153 bec-de-lièvre.		
0,4144 — — — épaisses.	0,4154 sillon médian accentué.		
0,4145 — — — très épaisses.			
0,4146 — lèv. sup. retroussée.			
0,4147 — lèv. inf. pendante.			
0,421 dimensions de la bouche.	0,4211 bouche <i>petite</i> .		
0,422 ouverture de la bouche.	0,4212 — — — <i>petite</i> .		
0,423 particularités.	0,4213 — — — (<i>petite</i>).		
	0,4214 — — — <i>intermédiaire</i> .		
	0,4215 — — — (<i>grande</i>).		
	0,4216 — — — <i>grande</i> .		
	0,4217 — — — <i>grande</i> .		
0,4221 bouche pincée.	0,4231 coins abaissés.		
0,4222 — — — bée.	0,4232 coins relevés.		
	0,4233 bouche oblique.		
	0,4234 bouche en cœur.		
	0,4235 incisives découvertes.		
	0,4236 perte des incisives.		

0,42311 coin droit abaissé.	0,42321 coin droit relevé.
0,42312 — gauche abaissé.	0,42322 — gauche relevé.
0,42331 bouche oblique à droite.	0,42361 perte de la première incisive.
0,42332 — — — à gauche.	0,42362 perte de la seconde incisive.
	0,42363 perte de la troisième incisive.
	0,42364 perte de la première et seconde incisives.
	0,42365 perte de la première et troisième incisives.
	0,42366 perte de la seconde et troisième incisives.
0,431 inclinaison du menton.	0,4311 inclinaison <i>fuyante</i> .
0,432 hauteur du menton.	0,4312 — — — <i>fuyante</i> .
0,433 largeur du menton.	0,4314 — — — <i>verticale</i> .
0,434 forme de la saillie inférieure.	0,4316 — — — <i>saillante</i> .
0,435 particularités.	0,4317 — — — <i>saillante</i> .
0,4321 hauteur <i>petite</i> .	0,4331 largeur <i>petite</i> .
0,4322 — — — <i>petite</i> .	0,4332 — — — <i>petite</i> .
0,4324 — — — <i>intermédiaire</i> .	0,4334 — — — <i>intermédiaire</i> .
0,4326 — — — <i>grande</i> .	0,4336 — — — <i>grande</i> .
0,4327 — — — <i>grande</i> .	0,4337 — — — <i>grande</i> .
0,4341 menton plat.	0,4351 menton à fossette.
0,4342 — — — à houppes.	0,4352 — — — à fossette allongée.
0,4343 — — — à très forte houppes.	0,4353 — — — bilobé.
	0,4354 sillons sus-mentonniers.

0,51 contour général du profil.	0,511 profil continu.
	0,512 — brisé.
	0,513 — parallèle.
	0,514 — anguleux.
0,52 contour naso-buccal.	0,515 — arqué.
	0,516 — ondulé.
	0,517 — semi-lunaire.
0,521 prognathisme.	0,5221 orthognathisme supérieur.
0,522 orthognathisme.	0,5222 — inférieur.
0,523 naso-prognathe.	
0,524 mâchoire inférieure proéminente.	
0,525 prognathisme avec mâchoire inférieure proéminente.	
0,526 face rentrée en dedans.	
0,61 profil du crâne proprement dit.	0,611 crâne bas.
	0,612 crâne haut.
0,62 contour général de la face.	0,613 tête en bonnet à poil.
	0,614 tête en besace.
	0,615 occiput plat.
	0,616 occiput bombé.
	0,617 bourrelet occipital.
	0,618 tête en carène.
0,621 l'ensemble du contour de la face.	0,6211 face en pyramide.
0,620 particularités des parties du contour.	0,6212 — en toupie.
0,623 particularités des chairs de la face.	0,6213 — en losange.
	0,6214 — biconcave.
	0,6215 — carrée.
	0,6216 — ronde.
	0,6217 — rectangulaire.
	0,6218 — longue.
	0,6219 asymétrie de la face.
0,6221 face à pariétaux écartés.	0,6231 face pleine.
0,6222 — — rapprochés.	0,6232 — osseuse.
0,6223 — à zygomes écartés.	0,6233 flacidité des chairs.
0,6224 — — rapprochés.	
0,6225 — à mâchoires écartées.	
0,6226 — — rapprochées.	
0,6227 face à pommettes saillantes.	

0,71 les sourcils.	0,711 emplacement des sourcils.
0,72 les paupières.	0,712 direction des sourcils.
0,73 globes oculaires.	0,713 forme des sourcils.
0,74 orbites.	0,714 dimensions des sourcils.
	0,715 particularités.
	0,716 nuance.
0,7111 rapprochés.	0,7121 sourcils obliques internes.
0,7112 écartés.	0,7122 — — externes.
0,7113 sourcils bas.	
0,7114 — hauts.	
0,7131 sourcils arqués.	0,7141 sourcils courts.
0,7172 — rectilignes.	0,7142 — longs.
0,7133 — sinueux.	0,7143 — étroits.
0,7134 rapprochement ou écartement nerveux des sourcils.	0,7144 — larges.
0,7151 sourcils clairsemés.	0,7161 sourcils blonds clairs.
0,7152 — fournis.	0,7162 — — foncés.
0,7153 — réunis.	0,7163 — châtons clairs.
0,7154 — à maximum en queue.	0,7164 — — foncés.
0,7155 — en brosse.	0,7165 — roux.
0,7156 — noirs et barbe blanche.	0,7166 — noirs.
	0,7167 — blancs.
0,721 ouverture des paupières.	0,7211 très peu ouvertes.
0,722 inclinaison de la fente palpébrale.	0,7212 peu ouvertes.
0,723 modèle de la paupière supérieure.	0,7214 intermédiaires.
0,724 particularités de la paupière supérieure.	0,7216 ouvertes.
0,725 particularités de la paupière inférieure.	0,7217 largement ouvertes.
0,726 particularités des deux paupières.	
0,7221 à angle externe relevé.	0,7231 paupière supérieure recouverte.
0,7222 — — abaissé.	0,7232 paupière supérieure découverte.

0,7241 débordement entier des paupières supérieures.	0,7251 paupière inférieure à bourrelet.
0,7242 paupières rentrantes.	0,7252 paupière inférieure à poche.
0,7243 débordement externe.	0,7253 — — à rides.
0,7244 débordement interne.	0,7254 — — renversée.
0,7245 paupière supérieure droite tombante.	
0,7246 paupière supérieure gauche tombante.	
0,7247 yeux bridés.	
0,7261 paupières chassieuses.	
0,7262 — larmoyantes.	
0,7263 cils très longs.	
0,7264 — courts.	
0,7265 — abondants.	
0,7266 — rares.	
0,731 saillie du globe.	0,7311 yeux enfoncés.
0,732 particularités du globe.	0,7312 — intermédiaires.
	0,7313 — saillants.
0,7321 strabisme convergent.	0,73211 strabisme droit converg.
0,7322 — divergent.	0,73213 — gauche —
0,7323 — vertical.	0,73214 — double —
0,7324 intraoculaire petit.	
0,7325 — grand.	
0,73221 strabisme droit divergent.	0,73231 iris relevé.
0,73222 — gauche —	0,73232 iris abaissé.
0,73223 — double —	
0,741 orbites basses.	
0,742 — hautes.	
0,743 — encavées.	
0,744 — pleines.	

0,81 Le Cou.	
0,82 Les Rides.	0,811 cou court.
0,83 La Carrure.	0,812 — long.
0,84 La Ceinture.	0,813 — mince.
0,85 L'Attitude.	0,814 — large.
0,86 L'Allure générale.	0,815 larynx saillant.
0,87 La Voix.	0,816 goitre.
0,821 rides frontales.	0,8211 ride unique totale.
0,822 — oculaires	0,8212 — — médiane.
0,823 — buccales.	0,8213 — double.
	0,8214 rides multiples.
0,8221 intersourcilière verticale médiane.	0,82231 intersourcilière unilatérale droite.
0,8222 intersourcilière verticale double.	0,82232 intersourcilière unilatérale gauche.
0,8223 intersourcilière unilatérale.	
0,8224 intersourcilière oblique unilatérale.	
0,8225 sillon horizontal de la racine du nez.	
0,8226 circonflexe intersourcilier.	
0,8227 triangle intersourcilier.	
0,8228 rides temporales.	
0,8229 rides tragiennes.	
0,82241 intersourcilière oblique droite.	0,82291 ride tragiennne unique.
0,82242 intersourcilière oblique gauche.	0,82292 — — double.
0,8231 sillon naso-labial accentué.	
0,8232 sillon jugal.	
0,8233 sillon sus-mentonnier.	
0,8234 rides verticales du cou.	
0,8235 joues à fossettes.	
0,831 largeur des épaules.	0,8311 largeur <i>petite</i> .
0,832 chute des épaules.	0,8312 — <i>petite</i> .
	0,8314 — <i>moyenne</i> .
	0,8316 — <i>grande</i> .
	0,8317 — <i>grande</i> .
0,8321 épaules horizontales.	0,841 ceinture <i>petite</i> .
0,8322 — intermédiaires.	0,842 — <i>petite</i> .
0,8323 — tombantes.	0,843 — (<i>petite</i>).
	0,844 — <i>intermédiaire</i> .
	0,845 — (<i>grande</i>).
	0,846 — <i>grande</i> .
	0,847 — <i>grande</i> .

0,851 le port de la tête et l'inflexion du cou. 0,852 le degré de rotondité du dos. 0,853 la posture habituelle des bras et des mains et attitude.	0,8511 tête penchée en avant. 0,8512 — — en arrière. 0,8513 — inclinée à droite. 0,8514 — — à gauche.
0,8521 dos voûté. 0,8522 — droit. 0,8523 épaules saillantes. 0,8524 — effacées.	0,8531 mains sur les hanches. 0,8532 — dans les poches de pantalon. 0,8533 mains dans l'entournure du gilet. 0,8534 croisées sur la poitrine. 0,8535 attitude raide. 0,8536 — nonchalante.
0,861 la démarche. 0,862 le geste. 0,863 le regard. 0,864 mimique physiionomique.	0,8611 démarche très lente. 0,8612 — très rapide. 0,8613 — à petits pas. 0,8614 — à grands pas. 0,8615 — légère. 0,8616 — lourde. 0,8617 — boiteuse. 0,8618 — déhanchée. 0,8619 — sautillante.
0,8621 gesticulation abondante. 0,8622 absence de gesticulation.	0,8631 regard droit. 0,8632 — oblique. 0,8633 — fixe. 0,8634 — mobile. 0,8635 — franc. 0,8636 — fuyant. 0,8637 — lent. 0,8638 — rapide.
0,8641 tics de la bouche. 0,8642 tics des yeux. 0,8643 clignement des yeux.	0,871 voix grave. 0,872 — aiguë. 0,873 — féminine. 0,874 — masculine. 0,875 zézaiement. 0,876 chuintement. 0,877 bégaiement. 0,878 accent étranger.

0,9 Yeux. — Cheveux. — Barbe. — Pigmen- tation de la peau.	0,91 yeux. 0,92 cheveux. 0,93 barbe 0,94 pigmentation de la peau.
0,911 auréole. 0,912 périphérie. 0,913 particularités des yeux.	0,9111 auréole dentelée. 0,9112 — concentrique. 0,9113 — rayonnante.
0,91111 auréole dentelée jaune. 0,91112 — — orange. 0,91113 — — châtain.	0,911111 auréole dentelée jaune clair. 0,911112 auréole dentelée jaune moyen. 0,911113 auréole dentelée jaune foncé.
0,911121 auréole dentelée orange clair. 0,911122 auréole dentelée orange moyen. 0,911123 auréole dentelée orange foncé.	0,911131 auréole dentelée châtain clair. 0,911132 auréole dentelée châtain moyen. 0,911133 auréole dentelée châtain foncé.
0,91121 auréole concentr. jaune. 0,91122 — — orange. 0,91123 — — châtain.	0,911211 auréole concentr. jaune clair. 0,911212 auréole concentr. jaune moyen. 0,911213 auréole concentr. jaune foncé.
0,911221 auréole concentr. orange clair. 0,911222 auréole concentr. orange moyen. 0,911223 auréole concentr. orange foncé.	0,911231 auréole concentr. châtain clair. 0,911232 auréole concentr. châtain moyen. 0,911233 auréole concentr. châtain foncé.
0,91131 auréole rayonnante jaune. 0,91132 — — orange. 0,91133 — — châtain.	0,911311 auréole rayonnante jaune clair. 0,911312 auréole rayonnante jaune moyen. 0,911313 auréole rayonnante jaune foncé.
0,911321 auréole rayonnante orange clair. 0,911322 auréole rayonnante orange moyen. 0,911323 auréole rayonnante orange foncé.	0,911331 auréole rayonnante châtain clair. 0,911332 auréole rayonnante châtain moyen. 0,911333 auréole rayonnante châtain foncé.

0,9121 périphérie azurée. 0,9122 périphérie interm. violacée. 0,9123 périphérie ardoisée.	0,91211 périphérie azur. verdâtre. 0,91221 périph. interméd. verdât. 0,91231 périphérie ardoisée verd.		
0,912111 périphérie azurée jaune verdâtre. 0,912112 périphérie azurée orangé verdâtre. 0,912113 périphérie azurée châtain verdâtre.	0,912211 périphérie intermédiaire jaune verdâtre. 0,912212 périphérie intermédiaire orangé verdâtre. 0,912213 périphérie intermédiaire châtain verdâtre.		
0,912311 périphérie ardoisée jaune verdâtre. 0,912312 périph. ardoisée orangé verdâtre. 0,912313 périphérie ardoisée châtain verdâtre.			
Particularité des yeux.	0,9131 œil truité. 0,9132 yeux à secteurs. 0,9133 yeux vairons. 0,9134 yeux à cercles nacrés ou sénile ou tare sur l'œil. 0,9135 yeux à zone concentrique grisâtre. 0,9136 yeux à pupille dilatée. 0,9137 pupille pisiforme ou excentrique. 0,9138 amputé d'un œil. 0,9139 porteur d'un œil de verre.		
	Classement simplifié des yeux.	0,911 yeux impigmentés. 0,912 pigmentation jaune. 0,913 — orangée. 0,914 — châtain. 0,915 — marron en cercle. 0,916 — marron verdâtre. 0,917 — marron pur.	
		0,921 nature des cheveux. 0,922 insertion des cheveux. 0,923 l'abondance des cheveux. 0,924 nuance des cheveux.	0,9211 cheveux droits. 0,9212 — ondés. 0,9213 — bouclés. 0,9214 — frisés. 0,9215 — crépus. 0,9216 — laineux.
		0,9221 insertion circulaire. 0,9222 — rectangulaire. 0,9223 — en pointe.	0,9231 cheveux abondants. 0,9232 — clairsemés. 0,9233 calvitie frontale. 0,9234 — tonsurale. 0,9235 — pariétale. 0,9236 — alopecie.

0,9241 cheveux blonds. 0,9242 — châtains. 0,9243 — noirs. 0,9244 — roux. 0,9245 — blonds albinos. 0,9246 — grisonnants. 0,9247 — blancs.	0,92411 très blonds. 0,92412 blonds. 0,92413 blond foncé.
0,92421 châtain clair. 0,92422 châtains. 0,92423 châtain foncé.	0,92441 roux vif. 0,92442 roux. 0,92443 roux châtain clair.
0,931 nature des poils de la barbe et abondance. 0,932 forme de la barbe. 0,933 nuance des poils.	0,9311 poils droits. 0,9312 — ondés. 0,9313 — bouclés. 0,9314 — frisés. 0,9315 — très frisés. 0,9316 — abondants. 0,9317 — clairsemés.
0,9321 la moustache. 0,9322 les favoris. 0,9323 la bouche. 0,9324 barbe de bouc. 0,9325 le collier. 0,9326 la barbe entière. 0,9327 face glabre. 0,9328 face rasée. 0,9329 joues glabres et moustaches fortes.	0,9331 poils blonds. 0,9332 — châtains. 0,9333 — noirs. 0,9334 — roux. 0,9335 — blonds albinos. 0,9336 — grisonnants. 0,9337 — blancs.
0,941 coloration pigmentaire. 0,942 — sanguine.	0,9412 coloration pigmentaire petite. 0,9414 coloration pigmentaire moyenne. 0,9416 coloration pigmentaire grande.
0,9422 coloration sanguine petite. 0,9424 — — moyenne. 0,9426 coloration sanguine grande.	

Comme on a pu s'en convaincre par l'étude du répertoire qui précède, celui-ci n'offre aucune difficulté d'application pratique. Les plus grands chiffres ont six décimales et ils se rapportent aux yeux.

On pourrait simplifier le code des yeux en ne prenant en considération que les sept classes du tableau de Bertillon. Nous aurions alors le répertoire suivant :

0,911	yeux à iris	impigmenté.
0,912	— —	pigmenté de jaune.
0,913	— —	d'orange.
0,914	— —	de châtain.
0,915	— —	de marron groupé en cercle.
0,916	— —	de marron rayé de verdâtre.
0,917	— —	de marron pur.

Cette classification suffit certainement pour le signalement par télégraphe et, ainsi, le code télégraphique pour les yeux devient excessivement simple.

Le signalement chiffré à l'aide du portrait parlé sera précédé en première ligne par l'âge apparent de l'individu ; vient ensuite sa taille. Ces deux chiffres ne se confondront pas avec les chiffres suivants. En effet, l'âge de l'individu signalé ne dépassera jamais un nombre à deux chiffres ; on sait donc que les deux premiers chiffres se rapportent à l'âge apparent du signalé. La taille ne dépassera pas trois chiffres. Les trois chiffres suivants sont donc réservés à la taille. Le signalement lui-même est télégraphié en suivant rigoureusement l'ordre de la fiche du portrait parlé. Les zéros appartenant à chaque chiffre sont maintenus pour indiquer la séparation des signes caractéristiques et empêchent ainsi la confusion des différents nombres. Les virgules sont supprimées. Chaque groupe de cinq chiffres compte au télégraphe pour un mot.

Exemple : le signalement de l'auteur de ce code se présentera chiffré de la façon suivante, en admettant qu'il soit télégraphié de la sûreté de Lausanne à celle de Paris :

Service sûreté Paris.

30 175 01512 0224 0234 0255 02732 03116 03233 03243 03325 03415
03522 04124 04144 04147 05221 06214 06218 07151 07161 0911112 0912211
092413

Sûreté Lausanne.

Total : 29 mots (5 chiffres comptant pour 1 mot).

Le même télégramme maintenant, en mots style télégraphique, se présente comme suit :

Service sûreté Paris.

Age apparent 30 Taille 175 sinus dos nez rectiligne base horizontale saillie grande limite particularité cloison non apparente oreille bordure originelle grande lobe traversé limite et dimension petite limite antitragus saillant limite pli inférieur vexe limite forme rectiligne limite particularité sillons séparés orthognate supérieur face longue biconcave sourcils clairsemés blonds clairs lèvre inférieure proéminente épaisseur grand inférieure pendante cou long auréole jaune moyen périphérie intermédiaire verdâtre moyen cheveux blonds foncés.

Sûreté Lausanne.

Total : 75 mots.

Le coût du télégramme contenant le signalement chiffré est de 3 fr. 40 (taxe fixe : 50 centimes plus 10 centimes par 5 chiffres) ; celui du télégramme en mots est de 8 francs.

Le télégramme chiffré est donc de 4 fr. 60 meilleur marché que le télégramme ordinaire. En appliquant le code décimal que nous venons de proposer, les différentes directions de police feront ainsi de sérieuses économies tout en envoyant des signalements très précis. Si l'on prend encore en considération que ce code est absolument international, puisque les chiffres sont dans tous les pays les mêmes et qu'on peut facilement traduire en toutes langues le code français, de sorte que les mêmes chiffres signifient partout les mêmes caractères, on se rendra compte que, par l'acceptation du code, un sérieux pas en avant sera fait dans l'internationalisation de la police.

Cette internationalisation, comme il a déjà été dit à maintes reprises par des personnes autorisées, devient de plus en plus nécessaire. En effet, les bandes internationales : escrocs, voleurs d'hôtels, faux joueurs, anarchistes, etc..., deviennent, avec les facilités de transports, de plus en plus nombreuses et il est souvent fort difficile, sinon impossible, pour la police d'un pays, de les surveiller, si elle n'est pas secondée dans cette tâche par des renseignements rapides et précis provenant de la police du pays ou de l'endroit où ces bandes ont déjà exploité leur métier délic-

teux. Nous espérons que notre code télégraphique du portrait parlé facilitera la surveillance internationale des malfaiteurs. Il est évident que, pour pouvoir l'employer, il faut connaître le portrait parlé de Bertillon, mais nous estimons que cette connaissance est aujourd'hui indispensable aux policiers et que les directions de police n'ayant pas encore introduit le portrait parlé dans leur service, suivront sous peu l'exemple de la France, de la Suisse, de la Roumanie, etc., pays qui ont adopté depuis longtemps cette seule méthode d'un signalement exact.

LA LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ JUVÉNILE

AU XIX^e SIÈCLE

par J. GROSMOLARD, instituteur-chef
à la Colonie correctionnelle d'Eysses (Lot-et-Garonne).

L'œuvre pénitentiaire est toute contemporaine ayant eu pour point de départ la première révolution, pour principales étapes la révolution de 1830 et celle de 1870. Ce n'est que d'hier que l'on commence à bégayer un plus grand mot, celui de science pénitentiaire.
HERBETTE.

A qui étudie les procédés de combat contre la criminalité chez les jeunes, il apparaît nettement que trois grands courants d'idées, trois ondes se sont superposées et ont dominé toute l'œuvre du dernier siècle, le divisant en trois périodes :

La première s'étend de la Révolution de 1789, qui jette les bases de notre système pénal, à celle de 1830. Purement *répressive*, elle se caractérise à l'égard de l'enfant criminel par la détention simple ;

La deuxième, qui peut être appelée *période éducative*, parce que le devoir d'éducation y apparaît et y inspire l'œuvre capitale du siècle, la loi du 5 août 1850, va de la Révolution de 1830 à celle de 1870 ;

La troisième période, période républicaine, voit se perfectionner l'éducation pénitentiaire, en même temps que s'organisent la prévention de la maison de correction et la prophylaxie

du crime. Elle cherche à atteindre le mal dans sa source et mérite le titre de période *préventive et prophylactique*.

Suivons au cours du siècle l'évolution des idées et marquons les transformations qui en résultent dans la tactique de combat contre le fléau menaçant de la criminalité juvénile. à la lueur des documents officiels, lois, décrets, règlements et instructions, à la lueur aussi des faits enregistrés par la statistique pénitentiaire.

Période répressive.

La Révolution a créé notre système pénal. Sous l'ancien régime, la prison, pas plus que la correction, n'existent comme peines. La prison, en tant que lieu d'internement, est exclusivement affectée aux détenus avant le jugement, ou aux condamnés attendant l'exécution de la peine : mort, galères, châtimement corporel, etc.

L'Assemblée législative, qui fait de la privation de la liberté l'élément principal de la répression pénale, organise un système pénitentiaire. Ce système prévoit la création d'établissements de répression dont les divers degrés de sévérité correspondent à peu près à la gradation que la loi établit dans la gravité des infractions.

En dehors des maisons d'arrêt et de justice pour prévenus et accusés, elle institue des maisons pénales de correction, les unes départementales, dites *prisons pénales correctionnelles*, sous le nom de *maisons de correction* (décret des 19-22 juillet 1791), les autres nationales, dites *prisons pénales criminelles*, sous les noms de *bagnes*, *maison de force*, de *gène*, de *détention* (décrets des 23 septembre, 6 octobre 1791).

Elle fixe la majorité pénale à seize ans, et, en présence d'un criminel ou d'un délinquant mineur, oblige le juge à dire si l'acte a été accompli *avec* ou *sans discernement*. Dans l'affirmative, l'enfant devient un *condamné* ; dans la négative, même retenu en correction, il n'est qu'un simple *détenu*.

Quelle destination est assignée par cette législation au mineur condamné ? Rien de précis à cet égard. Tout fait présumer qu'il suivra le sort de la catégorie de condamnés à laquelle il appartient par la durée de la correction prononcée,